

Les honorables députés ont aussi fait allusion à la question des pêcheries, dont il est parlé dans le discours du trône. Depuis que les négociations sont entamées à ce sujet, le gouvernement s'est toujours efforcé d'empêcher toute discussion dans cette Chambre.

Je ne crois pas que dans aucun pays libre, jouissant d'institutions parlementaires, on ait refusé tout renseignement ou toute discussion pendant si longtemps sur une question aussi importante et aussi grosse de conséquences que cette question des pêcheries.

Vu la déclaration contenue dans le discours du trône, je n'ai pas l'intention de me départir aujourd'hui de la ligne de conduite que je me suis tracé en d'autres occasions, à la demande de l'honorable premier ministre. Il y a eu un temps où j'ai cru que nous devions parler. C'était à une époque où nous croyions que le gouvernement devait agir d'une certaine manière, et après qu'il eut refusé nous avons cru de notre devoir d'inviter la Chambre de se joindre à nous pour déclarer que le gouvernement devait agir. Mais depuis que ces négociations sont entamées, nous avons appris très peu de choses et nous en avons dites encore moins. On me dit que des documents très importants, que je n'ai pas eu l'avantage de voir, ont été distribués, à ce sujet, dans le parlement impérial et dans le congrès américain. Je vois par le discours du trône, que nous allons enfin en avoir aussi, et comme ces papiers ont déjà été communiqués au peuple anglais par le canal du parlement, et comme ils ont dû être aussi communiqués au peuple américain par le congrès, j'espère que la promesse contenue dans le discours du trône sera remplie le plus tôt possible et que ces documents nous seront soumis, non pas sous forme de manuscrits, mais imprimés. Je n'ai aucun doute que le gouvernement, comme c'était son devoir, a dû prendre des mesures à cet effet, même avant le commencement de la session.

La règle que je me suis tracée m'empêche de considérer s'il convient que nous nous mettions à discuter la situation avant que ces documents soient produits. J'avoue avec quelque regret que, dans mon opinion, on se sert d'un langage bien faible pour nous permettre d'espérer un règlement. Je remarque que tout ce qu'on nous dit c'est que l'on continue des négociations dont le résultat, espérons-le, sera un arrangement honorable et satisfaisant. Cela n'est certainement pas un encouragement bien considérable. J'espère cependant que les résultats seront plus accentués—ils ne pourraient toujours pas être plus faibles—que la déclaration ministérielle. Et encore, cette déclaration si peu encourageante, est mitigée par ce qui suit. Dans une autre partie du discours nous voyons que précisément à cause de l'interruption de nos rapports et à cause des mesures de représailles que les États-Unis pourraient adopter, nous serons appelés à voter un crédit pour la construction du canal du Sault Sainte-Marie, et l'achèvement des routes par eau tant méprisées de mon honorable ami de York Est (M. Mackenzie).

J'ai dit que le discours du trône contient une allusion à une question qui indique l'importance qu'il y a de faire disparaître cette tache de l'année jubilaire de la reine. L'honorable député d'Albert (M. Weldon), dans les observations qu'il a faites et que je suis très heureux de pouvoir approuver en grande partie, au sujet de la conduite et de l'esprit des États-Unis, a effleuré un sujet sur lequel j'ai un mot à dire : Il a dit, et je crois et j'espère qu'il a eu raison de dire, que nous devons compter beaucoup sur le bon sens et l'esprit de justice du peuple américain. Mais M. l'Orateur, je désire que l'honorable député se rappelle et que nous nous rappellions tous que, indépendamment des difficultés créées par le sentiment local et par les intérêts personnels et spéciaux des pêcheurs des États-Unis, et indépendamment de ce sentiment qui porte un peuple puissant comme les États-Unis, à affirmer sa dignité nationale, et quelquefois inutilement, il règne dans ce pays, relativement à l'Irlande, un sentiment d'hostilité envers le Canada, non pas parce que

c'est le Canada, mais parce que le Canada fournit un moyen d'humilier et d'ontraver l'Angleterre. Conséquemment, nous avons une raison de plus pour pourrir l'espérance que je crois sincèrement entretenue par les membres d'un côté, et, je l'espère, des deux côtés de cette Chambre.

L'honorable député a fait allusion aux différents projets dont il a été question depuis quelques années pour l'avancement et le progrès du commerce. Depuis 1880 nous avons développé notre commerce. On nous a dit pendant chaque session depuis 1880, avec cet esprit d'optimisme propre aux orateurs qui proposent ou *secondent* l'adresse, et qui est encore plus marqué chez les honorables députés que nous voyons sur les banquettes ministérielles, que notre commerce a pris une extension des plus satisfaisantes. Chaque année on nous récite la même histoire. Cependant, un honorable député nous a dit qu'il nous faut faire un nouvel effort à cause des difficultés que nous pourrions avoir avec nos voisins, et cet effort consiste à créer un autre département. Je me souviens, M. l'Orateur, que l'on a proposé une augmentation du nombre des ministres, pour la dernière fois, dans l'automne de 1873, dans le cours de la session pendant laquelle vous avez fait votre première apparition sur le parquet de cette Chambre. Vous n'avez pas eu occasion, plus que moi, d'exprimer une opinion sur cette proposition. Mais des circonstances qu'il serait de mauvais goût de rappeler, vu l'état des esprits et l'harmonie des procédés de ce jour, ont conduit cette proposition à une mort prématurée et à un enterrement silencieux. Quatorze ans plus tard on vient la ressusciter. J'espère que l'on fera tout ce qui peut être fait pour activer notre commerce. J'espère, cependant, que nous pourrions activer notre commerce et atteindre ce but que nous avons tous à cœur d'atteindre, en utilisant quelques-uns des bureaux qui donnent peu de besogne, de sorte que nous éviterons d'augmenter encore les taxes et les dépenses publiques. Nous avons un président du conseil, nous avons un secrétaire d'État dont les devoirs officiels sont peu onéreux, je pense. Je dis les devoirs officiels—car, il y a d'autres devoirs que remplissent l'honorable ministre qui branle la tête pour lui-même et pour l'honorable secrétaire d'État qui sont onéreux, très onéreux, je le sais,—mais je ne suis pas bien certain que la nature de ces devoirs soit propre à induire cette Chambre à consentir à créer un nouveau département, afin que les ministres aient plus de loisir pour s'acquitter de ses devoirs. Tel me paraît être, M. l'Orateur, la proposition du gouvernement.

On nous a fait des assertions plus modérées qu'à l'ordinaire quant à l'état du pays. Ce sont toutefois des assertions que nous serons plus en état d'analyser et de discuter quand nous aurons les documents publics qui nous attendent, et je n'en entretiendrai pas la Chambre dans le moment.

Le discours du trône fait aussi allusion à certaines améliorations, à quelques détails administratifs ; à part cela, à peu de chose. Il paraît que nous aurons bien peu de chose à faire pendant cette session, on tant que cela dépendra du gouvernement. Jamais je n'ai lu un discours du trône plus vide de bonnes promesses. Comme question de fait, le seul plat (*plum*) qu'on nous promet est un nouveau ministre, et ce ne sera pas, je suppose, un *Plumb*. Mais, M. l'Orateur, comme nous avons bien peu de chose à faire et comme nous sommes venus ici très tard et que nous désirons tous commencer la véritable besogne de la session, je me propose, comme je l'ai dit au début de mes remarques, de suivre les recommandations faites par le premier ministre il y a quelques temps, en deux circonstances différentes et si admirablement observées en fait, sinon en parole, par celui qui a proposé et celui qui a *secondé* cette adresse. Je ne prolongerai donc pas mes observations, afin que nous nous occupions, le plus tôt possible, du travail que nous avons à accomplir.

Sir JOHN A. MACDONALD : Il est bien évident que nous formons une famille heureuse pour aujourd'hui, à tout éyé-